

Référence :	NI-00257
Date d'application :	30/04/2024
Annule et remplace la note	
Notes d'information\Affaires générales et stratégie	

Note d'information

Horaire de départ du courrier urgent

En raison de contraintes extérieures et à compter de ce jour, le courrier **urgent** devra être remis au service courrier **avant 15h15**, du lundi au vendredi.

- ✓ La levée d'après-midi réalisée par le service courrier (bâtiments 26-28-29-30, caserne Rapp, laboratoire) tient compte de cette modification.
- ✓ Les dépôts réalisés par coursier directement au local courrier doivent être réalisés avant 15h15.

La présente note d'information ne concerne que les courriers indiqués « urgents », courriers recommandés et colis devant être acheminés à la Poste le jour-même.

Affaire suivie par :	Approbateur :
Cécile BALLOFFY Directrice adjointe 03 89 12 40 11	La Directrice adjointe Cécile BALLOFFY